

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingtième session du Comité pour les Plantes
Dublin (Irlande), 22 – 30 mars 2012

RESUME DE LA SEANCE

1. Ouverture de la session*Pas de document*

La Présidente du Comité pour les plantes (Mme Clemente), le Président du Comité pour les animaux (M. Ibero), le Secrétaire général de la CITES (M. John Scanlon) et le Ministre des Arts, du Patrimoine et du Gaeltacht de l'Irlande, M. Jimmy Deenihan, souhaitent la bienvenue aux participants.

2. Règlement intérieur (PC20 Doc. 2)

Le Comité confirme la validité du Règlement intérieur contenu dans l'annexe au document PC19 Doc. 2.

3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

- 3.1 Ordre du jour (PC20 Doc. 3.1)

Après avoir changé le titre du point 16.1.1 de l'ordre du jour par *Rapport du groupe de travail*, le Comité adopte l'ordre du jour présenté dans le document PC19 Doc. 3.1.

- 3.2 Programme de travail [PC20 Doc. 3.2 (Rev. 1)]

Le Comité adopte le programme de travail figurant dans le document PC20 Doc. 3.1 (Rev. 1).

4. Admission des observateurs (PC20 Doc. 4)

Le Comité prend note de la liste des observateurs contenue dans le document PC20 Doc. 4.

12. Planification stratégique: rapport d'activité sur le programme de travail du Comité pour les plantes (PC20 Doc. 12)

et

22. Préparation du rapport de la Présidente à la CoP16 (PC20 Doc. 22)

Le Comité établit un groupe de travail (WG1) composé de membres du Comité et du Secrétariat afin de garantir que le rapport de la Présidente destiné à la 16^e session de la Conférence des Parties sera prêt en temps voulu et tiendra compte de toutes les instructions données au Comité par la Conférence. Le Comité prend note des documents PC20 Doc. 12 et PC20 Doc. 22, et confirme les responsabilités des représentants et des représentants suppléants telles qu'elles figurent dans l'annexe au document PC20 Doc. 22.